



Bienvenue à Sainte-Catherine !



ULIS Ecole

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans notre établissement, dans notre dispositif ULIS, pour l'année scolaire 2021-2022. L'Institution Sainte-Catherine est heureuse de vous accueillir à la rentrée prochaine et vous remercie de votre confiance.

Voici quelques informations qui vous seront utiles :

➤ **RENTREE SCOLAIRE 2021-2022**

Votre enfant est inscrit dans le dispositif ULIS, il fera sa rentrée dans sa classe de référence avec tous les camarades de sa classe.

L'enseignante spécialisée responsable du dispositif est Mme Anne JOLIVET, l'AESH collective pour le dispositif est Mme Marie MOREAU.

Vous pourrez venir rencontrer Madame Jolivet et Mme Moreau le mardi 31 août et visiter les locaux de notre dispositif entre 13h30 et 17h00, sans rendez-vous. Cette rencontre est importante pour votre enfant afin de bien préparer sa rentrée qui aura lieu le jeudi 2 juillet à 8h45.

➤ **HORAIRES RENTREE SCOLAIRE 2021-2022**

Classes ELEMENTAIRES (du CP au CM2)

Pour les enfants du Primaire (du CP au CM2)

- **Rentrée des classes : le jeudi 2 septembre 2021 à 8h45**

Classes MATERNELLES :

Grande Section de Madame THURILLAT

- **Rentrée le jeudi 2 septembre, GS classe entière à 8h45.**

Afin de garantir la sécurité affective de nos plus jeunes élèves de maternelle nous proposerons de nouveau cette année une rentrée échelonnée pour les **classes de PS/MS et de MS/GS de Mesdames Brun et Delvert** comme suit :

Jeudi 2 septembre : 8h45 :

- ▶ 1^{er} groupe classe de Madame BRUN
- ▶ 1^{er} groupe classe de Mme DELVERT

Vendredi 3 septembre : 8h45 :

- ▶ 2^{ème} groupe classe de Madame BRUN
- ▶ 2^{ème} groupe classe de Madame DELVERT

Les parents de maternelle trouveront ci-joint le détail des groupes.

Le lundi 6 septembre : Accueil de tous les élèves, classes entières.

➤ **Les horaires de l'école à la rentrée 2021 :**

HORAIRES CLASSES MATERNELLES

Maternelle :

7h30-8h45 : Accueil Périscolaire

8h45 – 11h45 : temps d'accueil et d'enseignement

11h45-13h30 : pause méridienne

13h30-16h45 : temps d'enseignement

16h45 -18h30 : accueil périscolaire VILLENEUVE et SAINT-SYLVESTRE

HORAIRES CLASSES ELEMENTAIRES pour le dispositif ULIS

Du lundi au vendredi : Sortie 16h45

7h30-8h45 : Accueil Périscolaire

8h45 – 11h45 : temps d'enseignement

11h45-13h30 : pause méridienne

13h30-16h45 : temps d'enseignement

16h45 -18h30 : Accueil Périscolaire

RAPPEL : il n'y a pas classe le mercredi matin.

Aide aux devoirs « Soirées Sans cartable » : les élèves du dispositif bénéficieront d'un programme adapté et laisseront également le cartable à l'école le lundi et le jeudi **mais sans allongement des horaires.** (Sortie à 16h45)

➤ **FOURNITURE SCOLAIRE et BLOUSES**

Les fournitures (livres, cahiers, classeurs, fichiers....) seront fournies à votre enfant le jour de la rentrée scolaire et vous seront facturées mensuellement. Une liste légère vous est cependant demandée. **Toutes les listes de classe sont consultables sur le site internet de l'établissement.**

Une blouse sera remise à votre enfant le jour de la rentrée et sera entretenue par vos soins. La blouse est obligatoire sur le temps de classe, de la maternelle au CM2.

➤ **CALENDRIER SCOLAIRE**

VACANCES de TOUSSAINT : du vendredi 22 octobre 2021 au soir au lundi 8 novembre 2021 au matin

Le calendrier complet de l'année scolaire vous sera remis le jour de la rentrée dans le cahier de liaison de votre enfant.

➤ **REUNION D'INFORMATION – RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS**

Dans chaque cycle, une réunion de classe aura lieu durant la première période. La date de cette réunion vous sera communiquée ultérieurement dans les cahiers de liaison.

ATTENTION : concernant les deux classes de **CP de Villeneuve**, la réunion aura lieu très rapidement le **lundi 6 septembre à 17h15 avec Mesdames Rougeon et Maury.**

Madame Jolivet fixera également, tout au long de l'année, des temps de rencontre individuels et collectifs avec l'ensemble des familles du dispositif ULIS.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez transmettre à l'école le dossier d'inscription de votre enfant à compter du lundi 23 août, date de réouverture de l'établissement. D'avance, merci.

Dans l'attente et la joie d'accueillir votre enfant dans notre nouveau dispositif, je reste à votre écoute et vous prie de croire en mon sincère dévouement.

Le chef d'établissement premier degré

Nathalie Claret